

# *Licence 1*

## **GUIDE D'ACCUEIL de l'étudiant**

**2018 / 2019**





# SOMMAIRE

→L'école	p. 4
→Organisation des études	p. 5
→ Environnement numérique	p. 6
→Cursus L1	p. 7
→Programme L1	p. 8
→Des lieux pour travailler	p.12
→Participer à la vie associative	p.14
→S'engager dans la vie de l'école	p.15
→Aides sociales et logement	p.16
→Santé	p.17
→Règlement des études	p.18
→Égalité   Diversité	p.20
→Règles de sécurité	p.21
→Règles de vie	p.22
→Infos pratiques	p.22
→Plans	p.24
→Accès	p.26
→Contacts	p.27

# L'ÉCOLE

## UN TERRAIN PRIVILÉGIÉ D'EXPÉRIMENTATION...

De par son installation dans les petites écuries du château de Versailles, l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) propose à ses mille étudiants un terrain d'expérimentation très privilégié dans le cadre d'un parcours de formation en architecture. L'école offre de grands espaces couverts et à ciel ouvert pour fabriquer, faire et défaire, construire, en bois, en brique, en sable, en papier, en carton,...

## UNE ÉCOLE TRÈS OUVERTE SUR LE MONDE...

Marquée en son sein par une grande diversité - diversité de formation et de profil de ses enseignants, d'origine de ses étudiants (toutes les filières du Bac sont représentées) - l'ENSA-V fait de la rencontre avec d'autres cultures, d'autres modes de vivre, d'habiter, de construire, un passage quasiment obligé pour chacun de ses étudiants : avec plus de la moitié de ses étudiants de M1 qui partent en mobilité pour un semestre ou un an à l'étranger dans des écoles partenaires, en mettant en place des bourses de mobilité pour aider financièrement ses étudiants de Master à participer à l'un des dix « workshops internationaux » proposés chaque année à Bangkok, Rio de Janeiro, Kyoto, Shanghai, Naplouse, Ispahan, Rome, Milan, Delft, Casablanca, Dakar,...

## DIVERSITÉ DES PÉDAGOGIES ET DES APPROCHES

Les études d'architecture sont, dans leur conception même, marquées par une très grande pluridisciplinarité. Des enseignants relevant de sept champs disciplinaires (projet architectural et urbain, histoire de l'architecture et de la ville, sciences et techniques pour l'architecture, expression plastique, histoire et théorie de l'art, représentation de l'architecture, sciences humaines et sociales, ville et territoire) et de formations intellectuelles très complémentaires, échangent et conçoivent ensemble des modules de formation. Depuis toujours, ils trouvent à l'ENSA-V un espace de liberté pour s'exprimer.

Les instances qui discutent et décident des pédagogies qui se déploient dans l'école privilégient la diversité des approches et des regards.

Il appartient, en effet, à chaque futur architecte de construire sa propre culture de projet à partir de tous les matériaux qui sont mis à sa disposition pendant son cursus en architecture.

# ORGANISATION DES ÉTUDES

## PARCOURS IMPOSÉ EN LICENCE, MASTER À LA CARTE

La **licence** est à la fois le temps de l'acquisition d'une culture architecturale large et des processus de conception. L'étudiant en licence doit ainsi valider successivement six projets longs qui le conduisent à concevoir dans différents contextes, à différentes échelles, pour répondre à des usages d'une complexité grandissante. Pendant ce parcours « imposé », il rencontre un grand nombre d'enseignants qui développent des approches et des sensibilités différentes et complémentaires.

En **master**, les étudiants de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années réunis pour le projet architectural et urbain, élisent trois projets parmi une vingtaine de propositions dont beaucoup se situent à l'étranger. Cette fois, c'est l'étudiant qui choisit son enseignant et son sujet par affinité. L'étudiant de master rejoint également un groupe de mémoire en fonction de son goût pour telle ou telle discipline. Cela donne lieu à des productions d'une grande richesse qui relèvent des arts visuels ou plastiques (photo, vidéo, sculpture,...), qui abordent des questions structurelles complexes, ou qui s'épanouissent dans des formes plus académiques (mémoires écrits). Enfin, à Versailles, le choix du sujet de projet de fin d'étude (PFE), qui permet d'obtenir le diplôme d'Etat d'architecte, est à la totale discrétion de l'étudiant !

## DES FORMATIONS EN PRISE AVEC LES ENJEUX SOCIÉTAUX

La métropolisation, l'urbanisation à l'échelle planétaire, l'évolution des modes de production, de travail, d'habiter, la raréfaction des ressources naturelles et la lutte contre le réchauffement climatique, l'afflux de nouvelles populations et la nécessité de loger tout le monde dans des conditions dignes,... tous les sujets de société sont discutés. Les enseignements développés à l'ENSA-V visent à former des architectes capables d'apporter des réponses nouvelles et créatives à ces problématiques, des acteurs conscients du rôle qu'ils devront jouer pour améliorer notre cadre de vie.

### ECTS (European Credit Transfert System )

Les crédits européens constituent une unité de valeur commune à tous les pays européens. Une valeur numérique représentant la charge de travail à réaliser par l'étudiant est affectée à chaque unité d'enseignement (UE). L'étudiant acquiert 30 ECTS par semestre. Ce système est destiné à faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études européens afin de favoriser la mobilité entre les établissements français et européens.

# ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

## PORTAIL ETUDIANTS TAIGA

<https://etudiant.archi.fr/taiga/etd>

Consultable à distance et accessible par un mot de passe individuel, vous y trouvez :

- ➔➔ votre emploi du temps
- ➔➔ le programme pédagogique
- ➔➔ vos notes
- ➔➔ vos certificats de scolarité et attestation
- ➔➔ vos supports de cours
- ➔➔ un formulaire pour contacter un enseignant
- ➔➔ un formulaire pour tenir à jour vos coordonnées

## PLATEFORME NUMÉRIQUE e-forge

Cette plateforme numérique en ligne vous permet d'échanger informations, supports de cours ou tout autre document avec les enseignants, les étudiants et le personnel administratif. Plusieurs outils de travail comme le blog et la page wiki sont également à disposition.

A partir du 1<sup>er</sup> semestre 2018-2019, l'ensemble de vos rendus devra être réalisé via la plateforme pour être validé par la pédagogie.

L'ensemble des contenus est sécurisé et accessible n'importe où avec une connexion internet avec l'adresse suivante : <https://eforge.versailles.archi.fr>  
*Contact : Bertille Favre  
Service développement | supporteforge@versailles.archi.fr | bureau E236*

## INTERNET

<http://www.versailles.archi.fr>

Le site regroupe les actualités, les renseignements pratiques et administratifs concernant l'école.

## RÉSEAUX SOCIAUX

Nous sommes présents sur Facebook, Instagram et LinkedIn, n'hésitez pas à nous suivre et partager l'actualité de votre école.

- [www.facebook.com/EnsaVersailles](http://www.facebook.com/EnsaVersailles)
- [www.instagram.com/ensav\\_versailles](http://www.instagram.com/ensav_versailles)  
Partagez vos photos sur Instagram avec #ecolearchiversailles
- [www.linkedin.com/company/ecole-nationale-superieure-d-architecture-de-versailles](http://www.linkedin.com/company/ecole-nationale-superieure-d-architecture-de-versailles)

# CURSUS L1

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 30 ECTS

PROJET

### → UE P11 12 ECTS

#### Projet long | Sophie Delhay

P11 Projet, Sophie Delhay

A11 Théorie, Sophie Delhay

R11a Dessin d'architecture,

& R11b Workshop, Peter O'Brien

### → UE SP11 4 ECTS

#### Studio | Claire Petetin

«Studio Cardboard Building Construction»

DISCIPLINES ASSOCIÉES

### → UE T11 4 ECTS

#### Pensée technique

T11a Enjeux de la construction, Gilles

Ebersolt, Xavier Tiret

T11b Géométrie, Clément Duroselle

### → UE E11 4 ECTS

#### Culture artistique | Jérôme Boutterin

E11a Histoire de l'art, Gilles Paté

E11b Module 1 Arts plastiques, Jérôme  
Boutterin

Participation à la semaine de rentrée

### → UE SH11 6 ECTS

#### Histoire & sciences humaines

S11a Introduction à l'anthropologie  
urbaine, Sophie Brones

S11b Langues, Cristina Milos

H Histoire générale, Paolo Amaldi

## 2<sup>E</sup> SEMESTRE 30 ECTS

PROJET

### → UE P12 12 ECTS

#### Projet long | Matthieu Gelin

P12 Espace, ville paysage, Matthieu Gelin

A12 Analyse architecturale

R12 Dessin, Peter O'Brien

### → UE SP12 4 ECTS

#### Studio | Martial Marquet

«BLOW UP! Utopies gonflables»

DISCIPLINES ASSOCIÉES

### → UE T12 5 ECTS

#### Pensée technique

T12a Géométrie, Clément Duroselle

T12b Eléments de construction, Stéphane

Berthier, Xavier Tiret

T12c Stage ouvrier, enseignants STA

### → UE E12 3 ECTS

#### Culture artistique | Gilles Paté

Histoire de l'art, Luc Régis

Module 2 Arts plastiques, Gilles Paté

Dessin, Gilles Paté

### → UE SH12 6 ECTS

#### Histoire & sciences humaines

S12a Regard sur la ville, Richard Sabatier

S12b Langues, Cristina Milos

H12 Histoire, Annalisa Viati Navone

**Légendes** | P projet | SP studio | A analyse | R représentation | T technique | P projet | E expression plastique  
| SH sciences humaines et sociales | H histoire

# PROGRAMME L1

## **P11** | Sophie Delhay

### **PROJET LONG**

Le semestre est un temps d'éveil aux dimensions, outils et enjeux de l'architecte. Il se développe selon trois exercices.

Chaque exercice est une fenêtre qui s'ouvre sur 3 échelles (un détail d'architecture, la structure d'un édifice, le territoire de Versailles), 3 manières d'appréhender le projet (manipuler, extrapoler, explorer), et tisse des liens avec 3 disciplines portées chacune par un invité spécial (un sociologue, une compagnie de danse et un paysagiste). Enfin, chacune de ces fenêtres est l'occasion de s'initier aux outils de l'architecte (coupe, cartographie, maquette, dessin par exemple).

Le semestre s'initie par une semaine intensive de trois journées d'initiation au semestre, à la rencontre de son propre corps dans l'espace de l'école, du territoire de Versailles à travers une marche d'exploration, et se clôt par une installation collective qui célèbre la promotion des étudiants.

Le semestre se termine par une grande exposition collective présentant la production du semestre.

## **R11/R12** | Peter O'Brien

### **DESSIN DE L'ARCHITECTURE**

L'espace existant ou imaginaire et les formes qui le délimitent seront le sujet des nombreuses catégories de dessin abordées. Les méthodes de dessin seront articulées de façon à comprendre leur logique propre. Ce processus pédagogique permettra de mieux les lier au processus de création architecturale ou urbaine et leur représentation finale. La traduction de volume en trois dimensions en graphiques de deux dimensions constitue une véritable gymnastique intellectuelle qui doit devenir naturelle pour les étudiants futurs architectes. Elle exige une compréhension spatiale et donc un accès au concept fédérateurs des espaces. Le plan, la coupe et l'élévation, ainsi que la perspective et l'axonométrie sont autant de formes projectives qui seront acquis pendant la première année de représentation. L'intention de l'architecte transmise par ces documents doit être comprise de la façon la plus précise d'où l'apprentissage de la maîtrise des normes et codes indispensables.

## **SP11** | Claire Petetin

### **STUDIO CARDBOARD BUILDING CONSTRUCTION**

Chaque année, depuis 2015, l'ENSA-V est invitée à participer au concours international qui réunit une quarantaine d'universités. Le studio de projet vise à placer les étudiants dans les mêmes conditions d'expérimentations. Le studio reprend les conditions et le cahier des charges du festival. Il s'agit de concevoir et construire à échelle 1 un petit abri en carton alvéolaire permettant d'accueillir 4 personnes.

Grâce à la conception numérique et la construction pratique, les étudiants peuvent acquérir très rapidement des connaissances concernant les possibilités techniques et esthétiques du carton alvéolaire - modes d'assemblages, patrons, plis, techniques de l'origami - tout en imaginant des volumes et des formes complexes.

En préalable, les étudiants sont initiés à la production numérique, afin d'optimiser le temps de production :

- Pour la modélisation 3D et la création de patrons dépliés : modèle paramétrique simple (rhino grasshopper, Pepakura, illustrator) ;
- Pour la fabrication numérique : lasercut, plotter de découpe, couseuse industrielle...

## **T11/T12** | Gilles Ebersolt, Stéphane Berthier, Xavier Tiret

### **CONSTRUCTION**

Dans un enseignement généraliste, l'enseignement de construction donne au premier semestre un aperçu des grands thèmes qui président la pensée constructive. Les principaux modes constructifs sont abordés selon une double approche complémentaire : d'une part, la construction est décrite pour une acquisition du vocabulaire fondamental et d'autre part, elle est étudiée par type de matériau. Enfin, le cours est complété par une sensibilisation aux problématiques environnementales contemporaines.

## **SH11** | Sophie Brones

### **INTRODUCTION À L'ANTHROPOLOGIE URBAINE**

En s'appuyant sur des textes classiques ainsi que sur des travaux plus récents, ce cours d'initiation à l'anthropologie urbaine envisage les rapports entre

formes urbaines et organisations sociales. En puisant dans des exemples issus de différents contextes culturels, il s'agit de montrer en quoi et de quelle manière l'utilisation des méthodes et des outils de l'enquête ethnologique permettent de lire la ville –monde de l'anonymat apparent –comme une entité structurée par des territorialisations que construit le social. L'enseignement porte sur les principales théories, courants et méthodes de la recherche en sciences sociales sur les mondes urbains. Il vise à fournir aux étudiants des outils d'approche et d'analyse des métropoles contemporaines, dans leurs dimensions historiques et dans leurs dynamiques actuelles.

## **SH12** | Richard Sabatier

### **REGARD SUR LA VILLE**

Cet enseignement de Sciences Humaines invite à l'observation de la ville contemporaine, son actualité. Ce faisant, ce sont les modalités complexes entre tissu urbain/tissu humain, à Paris comme dans sa proche banlieue, qui sont ici considérées. L'observation des êtres, la lecture des formes, engagent à une pratique de terrain organisée en groupes de travaux dirigés. Les éléments de connaissance relevés comme les modalités de cette collecte nous confrontent à nos propres acquis sur la ville, son quotidien, sa banalité, ses événements aussi. De la sorte, portés par notre projet d'être architecte, se saisir des formes urbaine comme se saisir de leurs représentations impliquent et questionnent. En quoi la ville contemporaine à la capacité d'être ou non hospitalière ?

## **H11/H12** | Paolo Amaldi, Annalisa Viati Navone

### **HISTOIRE**

**1<sup>er</sup> semestre : Des cathédrales gothiques aux utopies révolutionnaires**

**2<sup>nd</sup> semestre : De la Sécession viennoise à la nouvelle esthétique du New Brutalism**

Ce cours vise à transmettre une histoire de l'architecture fonctionnelle à la conception du projet, qui se focalise sur les objets en les décomposant pour mettre en lumière les multiples relations entre les éléments, les liaisons avec le contexte physique et culturel et les caractères qui nous interpellent, en éveillant notre appréciation esthétique et parfois en nous impliquant au niveau émotionnel. Ce processus de décomposition en fragments et recomposition vise à « faire jaillir plus de sens » (Cl. Lévy-Strauss, 1988), à découvrir les multiples couches de signification, en éclairant certains aspects qui

devraient être pris en considération dans un projet d'architecture, notamment les qualités de l'espace.

L'objectif principale est de transmettre une méthodologie d'enquête (ainsi que des connaissances d'histoire) à travers la lecture de cas d'étude positionnés dans leur contexte historique, et de solliciter les étudiants à se confronter à un exercice pareil.

## **P12** | Matthieu Gelin

### **ESPACE, VILLE, PAYSAGE**

L'objectif de l'unité d'enseignement « Espace, ville, paysage » est de sensibiliser les étudiants de première année à la ville en prenant conscience de ses dimensions à la fois historique, morphologique et sociale. Il est aussi de se confronter à la complexité de ses espaces et de ses usages. Cet apprentissage de la lecture du milieu urbain est un élément fondamental pour l'initiation à la pratique du projet d'architecture. Il est l'occasion de s'interroger sur les enjeux que représente l'analyse d'un site dans une démarche de projet. Il fait appel à la fois à des capacités d'observation, d'analyse et de restitution. Il est enrichi par des cours (A12) qui apportent une série de notions et de références à ces questionnements.

## **E11/E12** | Jérôme Boutterin, Gilles Paté, Claire Chevrier, Pierre Antoine

### **EXPRESSION PLASTIQUE**

Les étudiants des deux années sont répartis par groupes contenant pour une moitié des étudiants de première année et pour l'autre de deuxième année. L'enseignement programmé sur deux ans est constitué de 8 modules. Chacun des groupes a accès sur des sessions de deux ans à l'ensemble des offres des modules et traverse ainsi une offre pédagogique décuplée.

Chaque module développe une problématique artistique mettant en jeu un ou plusieurs médiums autour d'un sujet en relation avec une des trois questions abordées dans le cycle Master. Ces modules sont conçus comme des blocs d'intensité sur des temporalités ramassées (3/4 J).

#### **5• Images polymorphes**

#### **6• De la poésie et de la peinture**

#### **7• Dessin élargi**

#### **8• Less cowboys is more playboys**

# DES LIEUX POUR TRAVAILLER

## MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque met à disposition des ressources documentaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, de l'art, des jardins et des sciences humaines. Elle donne aussi accès à plusieurs ressources numériques (livres électroniques, revues, articles, bases bibliographiques...).

### COLLECTIONS

#### → Un fonds

Environ 23 000 ouvrages 300 titres périodiques dont 100 abonnements actuels, 2120 mémoires, 2800 PFE et TPE et 800 DVD.

#### → Une cartothèque

Environ 4 000 cartes, plans et photographies aériennes.

Un accès gratuit aux données de l'IGN et aux services du géoportail (contact : 01 39 07 40 08).

#### → Une base de données documentaires

Accessible depuis le portail «ArchiRès» [www.archires.archi.fr](http://www.archires.archi.fr)

### CONSULTATION ET PRÊT

#### → Consultation sur place

#### → Prêt

4 ouvrages > 15 jours

2 usuels > 3 jours

2 DVD > 3 jours

Uniquement sur présentation de la carte d'étudiant. Vous pouvez prolonger le prêt grâce au compte que vous aurez créé sur le portail «ArchiRès» [www.archires.archi.fr](http://www.archires.archi.fr).

### HORAIRES D'OUVERTURE

→ Lundi, mardi et jeudi : 9h à 18h30

→ Mercredi : 13h à 18h

→ Vendredi : 9h à 17h

### CONTACT

→ 01 39 07 40 02

[cdi@versailles.archi.fr](mailto:cdi@versailles.archi.fr)

### LIEU

→ E218 | Petite écurie / niveau 2

# INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

## SALLES INFORMATIQUES

### → Moyens techniques

Des salles de cours et un libre-service informatique équipés de PC. Impression du A4 au A0 (couleur et N/B), scanners A4 et A3, graveurs de CD et DVD, lecteurs de dvd sur tous les PC et lecteurs multcartes.

Pour imprimer, les étudiants utilisent leur carte d'étudiant. Deux bornes sont à leur disposition pour le rechargement de leur carte (dans le hall de l'administration et en bas de l'escalier principal de la Forge).

### → Logiciels

Utilisation des logiciels spécialisés (Autocad, Archicad, Archiwizard, Arcview, Rhino, Revit...).

### → Prêt de matériel

Caméras, pieds de camera fixes, appareils photo numériques, minidisc avec micros. Il est indispensable de réserver le matériel.

Ce matériel est délivré dans la journée par le bureau informatique et doit y être retourné en fin de journée.

### → Photos numériques

Possibilité de transférer ses photos numériques sur son compte grâce aux lecteurs multcartes qui lisent 6 formats.

### → Wifi

Possibilité de connecter son ordinateur portable au réseau dans toute l'école.

Pour plus d'informations, voir le Guide des ressources informatiques.

## ATELIER MAQUETTES

Fraiseuse numérique, ponceuses, fils chauds, scies...

## ATELIER NUMÉRIQUE

Imprimantes 3D

## ATELIER DÉCOUPE LASER

4 machines de découpe laser : utilisation après inscription au bureau informatique (1 de 25 Watt, 1 de 40 Watt et 1 de 60 Watt)

### → Pour en savoir + se renseigner auprès du service informatique

## HORAIRE D'OUVERTURE

→ Lundi au vendredi :

Libre service de 8h à 20h

Service informatique de 8h00 à 18h00

## CONTACT

→ ☎ 01 39 07 40 56

[informatique@versailles.archi.fr](mailto:informatique@versailles.archi.fr)

## LIEU

→ M002 | Maréchalerie / niveau 0

# PARTICIPER À LA VIE ASSOCIATIVE

## ARCHIABROAD

→ Accueille et intègre tous les étudiants venant étudier à Versailles : Erasmus ou étrangers.

[archiabroad@gmail.com](mailto:archiabroad@gmail.com)

## ARCHIBOOKÉ

→ Réalise et diffuse le «yearbook étudiant» de l'école, sous la direction d'un enseignant de l'ENSA-V.

[yearbookisback@gmail.com](mailto:yearbookisback@gmail.com)

## ARCHITEC'TONIC

→ Met en pratique les études théoriques par la réalisation de travaux en liaison avec les entreprises, tout en restant dans le cadre des études.

[architec.tonic@yahoo.fr](mailto:architec.tonic@yahoo.fr)

## ADN+

→ Offre aux étudiants la possibilité de concevoir des prototypes de design et de les diffuser.

[adn.plus.ensav@gmail.com](mailto:adn.plus.ensav@gmail.com)

## BDE

→ Organise des activités culturelles et sportives tout au long de l'année.

**La coopérative** propose aux membres de l'association la vente à prix modérés de fournitures et de matériels techniques.

[bde.ensav@gmail.com](mailto:bde.ensav@gmail.com)

## BLOGGERS

→ Réalise un blog, axé sur la critique architecturale, sous la direction d'un enseignant de l'ENSA-V.

[blogensav@gmail.com](mailto:blogensav@gmail.com)

## K'FET

→ Espace de restauration (boissons et d'encas) et lieu de rencontre et de convivialité entre étudiants.

**Au coeur de la Petite écurie / niveau 2**

## L'ARSÉNIK

→ Propose un atelier Théâtre pour les étudiants de l'ENSA-V et des représentations théâtrales ouvertes à tous.

[larsenik.ensav@gmail.com](mailto:larsenik.ensav@gmail.com)

## LA GRANDE MOUSSE

→ «Centrale des fanfares», elle organise les principales fêtes de l'école.

[grande\\_mousse@googlegroups.com](mailto:grande_mousse@googlegroups.com)

## OBJECTIFOTO

→ Association de photographie.

[assobjectifoto@gmail.com](mailto:assobjectifoto@gmail.com)

## VOLUME

→ Réalise une revue regroupant les productions étudiantes, réalisées hors du contexte des études.

[volume.contact@gmail.com](mailto:volume.contact@gmail.com)

# S'ENGAGER DANS LA VIE DE L'ÉCOLE

## CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

→ Le CPS (conseil pédagogique et scientifique) est une nouvelle instance en remplacement du conseil d'école (CE), qui donne des avis et fait des propositions.

Il est composé de 2 commissions :

- la commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)
- la commission de la recherche (CR)

### Composition

Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE) : 16 membres

-enseignants-chercheurs : 9

-étudiants : 5

-agents administratifs, techniques et scientifiques : 2

Commission de la Recherche (CR) : 10 membres

-professeurs et enseignants-chercheurs rattachés au LéaV : 7

-personnalités extérieures : 2

-doctorant : 1

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

→ Le CA (conseil d'administration) délibère et statue sur le règlement intérieur, le programme pédagogique préparé par le CE (conseil d'école), le budget et le compte financier, les contrats ou conventions en fonction de leur nature, le projet d'établissement. Il désigne les membres des instances réglementaires et, le cas échéant, en fixe l'effectif. Le CA met en place des commissions, rapporteurs ou groupes de travail, propres à l'École, nécessaires à l'accomplissement de ses missions, en fixe l'objectif et en désigne les membres.

### Composition

Le CA est composé de la direction, d'enseignants, d'étudiants, d'administratifs et de personnalités extérieures.

Les enseignants et étudiants sont élus par leurs pairs pour représenter ces derniers. Ils ont pour rôle de faire connaître les débats et de consulter leurs collègues en vue des délibérations du CA.

Vous serez invité.e à voter plusieurs fois au cours de l'année 2018.

### Calendrier électoral

#### - Conseil pédagogique et scientifique | CPS

Elections : les 17, 18 et 19 septembre, de 11h à 16h, cour de la Forge et le 20 septembre de 11h à 17h, au point info.

#### - Conseil d'administration | CA

Date limite de dépôt des candidatures : 10 novembre

Elections : 6 décembre

# AIDES SOCIALES ET LOGEMENT

## ASSISTANTE SOCIALE DU CROUS

Mme Bouchain Françoise

*Maison des étudiants, 1 allée de l'astronomie,  
78280 Guyancourt*

*RDV au ☎01 69 15 70 64*

*(secrétariat Université Orsay)*

## CROUS

➔ Antenne de Versailles : accueil des étudiants.

Bourses sur critères sociaux, aides au mérite, aide à la mobilité internationale...

*Horaires d'ouverture :*

*du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30*

*145 bis boulevard de la Reine,*

*78000 Versailles ☎01 40 51 62 00*

Vous trouverez sur le site du crous [www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr) les renseignements sur les bourses, les offres et aides au logement, les résidences universitaires et des jobs étudiants

## PORTAIL NUMÉRIQUE DES DÉMARCHES ET SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

➔ [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

## YVELINES INFORMATION

### JEUNESSE | YIJ

YIJ est le centre départemental d'information des jeunes yvelinois. Il propose un accueil personnalisé, gratuit et anonyme, des espaces thématiques en libre consultation et des services d'aide aux jeunes (baby sitting, jobs, logement, etc).

*3, parvis des Sources,*

*78180 Montigny-le-Bretonneux*

*☎01 34 98 37 05 | [www.yij78.org](http://www.yij78.org)*

## LOGEMENT

➔ Le service de la scolarité recense les offres et demandes de logement.

*Contact : François Grelley - E272*

*☎01 39 07 40 17*

# SANTÉ

## MÉDECINE PRÉVENTIVE ÉTUDIANTS

Prendre RDV par le lien suivant  
<https://www.doctolib.fr/centre-de-medecine-preventive/paris/siumpps-paris-diderot>

En cas de difficulté ou pour toute demande particulière, joindre le secrétariat au ☎01 57 27 94 60.

→ À noter que pour la 1<sup>ère</sup> année de Licence, une visite médicale obligatoire est prévue.

### SIUMPPS

Service médecine préventive-Paris 7-Diderot  
Bât. Sophie Germain - RDC sur cour  
8 Place Aurélie Nemours, Paris 13<sup>e</sup>

## CENTRE DE PLANIFICATION FAMILIALE DE VERSAILLES

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30  
3 bis impasse des Gendarmes,  
78000 Versailles ☎0 801 802 803

## URGENCES

→ Hôpital André Mignot  
177, rue de Versailles,  
78150 Le Chesnay  
Service des Urgences | Adulte, Enfants,  
Psychiatrie  
☎01 39 63 88 45 ou ☎01 39 63 91 33

→ Clinique des Franciscaines  
7 bis A rue Porte de Buc, 78000 Versailles  
☎01 30 97 49 09

## AIDE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

→ Centre Médico Psychologique Consultation Adultes (CMPA).

Accueil des jeunes adultes de 16 à 24 ans qui souhaitent être aidés dans les difficultés qu'ils rencontrent et quel que soit leur lieu de résidence. L'accueil est un accompagnement effectué par une psychologue et une infirmière.

2, passage Roche, 78000 Versailles  
☎01 39 02 02 65 | [www.ch-charcot78.fr](http://www.ch-charcot78.fr)

→ le B.A.P.U. (bureau d'aide psychologique universitaire), reçoit les étudiant.e.s de 20 à 27 ans, qui souhaitent une aide psychologique.

L'étudiant sollicite un rendez-vous en s'adressant directement au secrétariat, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h30. Un rendez-vous est proposé avec un psychanalyste en fonction des disponibilités. Les premiers entretiens permettent de préciser la demande de l'étudiant. La démarche de l'étudiant est confidentielle.

20 rue Larrey, 75005 Paris  
☎01 43 37 16 16  
Métro Place Monge - Cardinal Lemoine

50 rue Ribera, 75016 Paris  
☎01 45 20 14 40  
Métro Jasmin

131 rue de Bagnole, 75020 Paris  
☎01 40 09 05 09  
Métro Porte de Bagnole ou Gambetta

44 rue Henri Barbusse, 75005 Paris  
☎01 43 29 65 72

# RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Extraits à retenir

## → Article 12 - Obligation de présence aux enseignements et aux examens

L'assiduité à l'ensemble des cours, travaux dirigés, travaux pratiques, studios, workshops est obligatoire. Les modalités de vérification des présences sont laissées au choix de l'enseignant.

Les justificatifs d'absence aux enseignements doivent être présentés par écrit au service de la scolarité sous 48 heures.

L'absence non justifiée peut être prise en compte par l'enseignant dans la note qu'il attribue.

En cas d'absence à un examen pour raison de force majeure dûment justifiée sous 48 heures (hospitalisation, raison personnelle grave), l'étudiant pourra bénéficier d'une épreuve de substitution s'il a, par ailleurs, rendu normalement l'ensemble de ses travaux.

L'absence non justifiée à un examen entraîne l'obtention de la note de 0/20 et ne permet pas de se présenter à sa session de rattrapage.

Les étudiants doivent se présenter 15 minutes avant le début de l'examen. Un retard inférieur à 15 minutes est toléré. Au-delà de ce délai, l'étudiant n'est pas admis à composer.

## → Article 14-1 : conditions d'obtention des unités d'enseignement

Pour qu'une UE soit validée et acquise définitivement, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10.

La note de l'UE correspond à la combinaison des notes obtenues aux enseignements de l'unité affectés d'un coefficient et ce dans la mesure où ces notes sont égales ou supérieures à 8.

Au final, après rattrapage, la moyenne ne peut être obtenue que si aucune note n'est inférieure à 8.

Lorsque l'UE n'a pas été obtenue après la session de rattrapage, l'étudiant est réinscrit l'année suivante à tous les enseignements de l'UE qu'il doit valider dans sa totalité.

### → Article 14-3 - correction des épreuves et communication des résultats

Après examen ou rendu, un délai de deux semaines est pris pour la correction des copies. Les résultats sont communiqués au service de la scolarité. Après publication des notes, l'étudiant dispose d'un délai de quinze jours pour demander des explications sur sa note auprès de l'enseignant responsable ou du coordinateur de l'UE. Une copie de la demande devra être fournie au service scolarité.

Le responsable de l'enseignement ou le jury, le cas échéant, est seul décisionnaire de la note.

Dans la mesure où les emplois du temps le permettent, les enseignants organisent à la fin de chaque semestre des séances de correction des épreuves de chaque enseignement.

# UNE ÉCOLE ATTACHÉE AUX VALEURS D'ÉGALITÉ ET DE DIVERSITÉ

L'ENSA-V s'est engagée aux côtés du ministère de la Culture dans une démarche de prévention des discriminations et de promotion de la diversité et de l'égalité femmes-hommes. L'école a à ce titre candidaté aux deux labels, Egalité et Diversité certifiés par l'AFNOR.

Le label diversité a été obtenu en décembre dernier. Le processus est en cours pour le label égalité.

Grâce à la réflexion entamée dans ce cadre par le groupe de travail, une charte est en cours de rédaction. Les premiers volets ont été votés en comité technique en juillet 2018. Ils sont consacrés à l'égalité et au respect du temps personnel. Le troisième et dernier volet traitera des valeurs de l'école et chaque agent sera sollicité pour y prendre part.

➔ ALLODISCRIM, une cellule d'écoute, de traitement des signalements de discrimination et d'alerte, est accessible à l'ensemble des agent.e.s du ministère de la Culture :

[culture.allodiscrim@orange.fr](mailto:culture.allodiscrim@orange.fr)

Numéro vert gratuit 0800 10 27 46



Objectif zéro discrimination

# RÈGLES DE SÉCURITÉ

## VIGILANCE COLLECTIVE

→ Chacun a un rôle à jouer dans la prévention d'un passage à l'acte violent.

### → Badges

Il est impératif que vous soyez munis d'un badge d'entrée et d'un bip pour l'accès en voiture. Si vous n'avez pas de badge, vous devez demander l'accès à l'agent d'accueil.

### → Portes d'accès sécurisées (ateliers, entrée)

Elles doivent être maintenues fermées après votre passage.

## DISPOSITIF D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

### → En cas de malaise ou d'accident

Lorsqu'une personne est prise de malaise ou se blesse, vous devez appeler le 15 (Pompiers) ou 18 (SAMU) et dans tous les cas, ne jamais la laisser seule.

Prévenir l'accueil au 01 39 07 40 00.

Plusieurs personnes, parmi l'équipe administrative, sont secouristes, les noms sont affichés dans les couloirs.

Des boîtes de secours sont disponibles à l'accueil, dans les ateliers et au point info.

### → Deux défibrillateurs automatiques externes

Appareils à utiliser en cas d'arrêt cardiaque, ils sont situés à l'accueil (avenue de Sceaux) et dans le bureau de Thierry Boucher, E230 (petite écurie/niveau 2).

## EN CAS D'ALERTE INCENDIE

→ Au déclenchement du signal sonore d'alarme incendie, tous les occupants doivent quitter les bureaux, salles, amphithéâtre, auditorium, ateliers où ils se trouvent, en vérifiant qu'il ne reste personne et en fermant les portes. Il faut se diriger, en gardant son calme, vers les points de rassemblement situés :

- pour la petite écurie : cour d'honneur,
- pour la maréchalerie et la Forge : terrain de basket.

Dans tous les cas, il faut attendre les consignes avant de remonter dans les bâtiments.

# RÈGLES DE VIE

## RESPECT DES PERSONNES ET DES LIEUX

→ **Respecter le travail des équipes administratives, techniques et scientifiques de l'École.**

→ **Travailler dans un bâtiment classé Monument historique** nous engage plus encore à être responsables et soucieux de sa préservation et de sa sécurité. Les agents du service intérieur entretiennent l'établissement et des moyens financiers sont engagés par l'École pour maintenir la propreté mais nous devons tous être solidairement responsables de la propreté des locaux, respecter le mobilier et l'ensemble du matériel technico-pédagogique.

## BIZUTAGE

→ **L'article 75 de notre règlement intérieur** stipule que le bizutage est strictement interdit. Il constitue un délit et engage votre responsabilité jusqu'au pénal.

→ **L'article 225-16 du Code pénal** dispose en effet que le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaires et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende, l'amende et la peine de prison étant doublées si la victime est mineure ou vulnérable.

## ALCOOL, TABAC...

→ **Prohibition de l'usage du tabac, de l'alcool, des produits stupéfiants et des autres substances illicites.**

Conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. Fumer est uniquement autorisé à l'extérieur des bâtiments.

La consommation d'alcool est interdite à l'intérieur et dans l'enceinte des bâtiments.

# INFOS PRATIQUES

## HORAIRES D'OUVERTURE

→ **Ecole** : de 8h à 18h00

→ **Parking** : de 7h30 à 20h00

Vous pouvez obtenir, auprès d'Alain Riou, bureau E232, un bip d'accès à la cour de la Maréchalerie pour stationner dans la limite des places disponibles. Ce bip est remis moyennant une caution encaissable de 30 €, remboursable en cas de non-utilisation.

## REPROGRAPHIE

→ **Photocopieurs** NB en libre-service pour les étudiants : 1 dans chaque atelier, 1 à la médiathèque.

La carte d'étudiant fait office de carte de paiement pour les impressions et les photocopies. Deux bornes de rechargement de la carte sont situés à côté des bornes Monéo près de l'ascenseur de la Forge (niveau 0) et dans le Hall de l'administration (Petite écurie - niveau 2).

## RESTAURATION

→ **Brasserie «La Forge» (cour de la Forge)**

Cafétéria du Crous ouverte de 9h à 11h.  
Repas servis de 11h30 à 14h. Réouverture de la cafétéria de 14h à 15h30.

Les usagers peuvent régler leur consommation en espèces ou par carte Monéo. La première carte Monéo est gratuite.

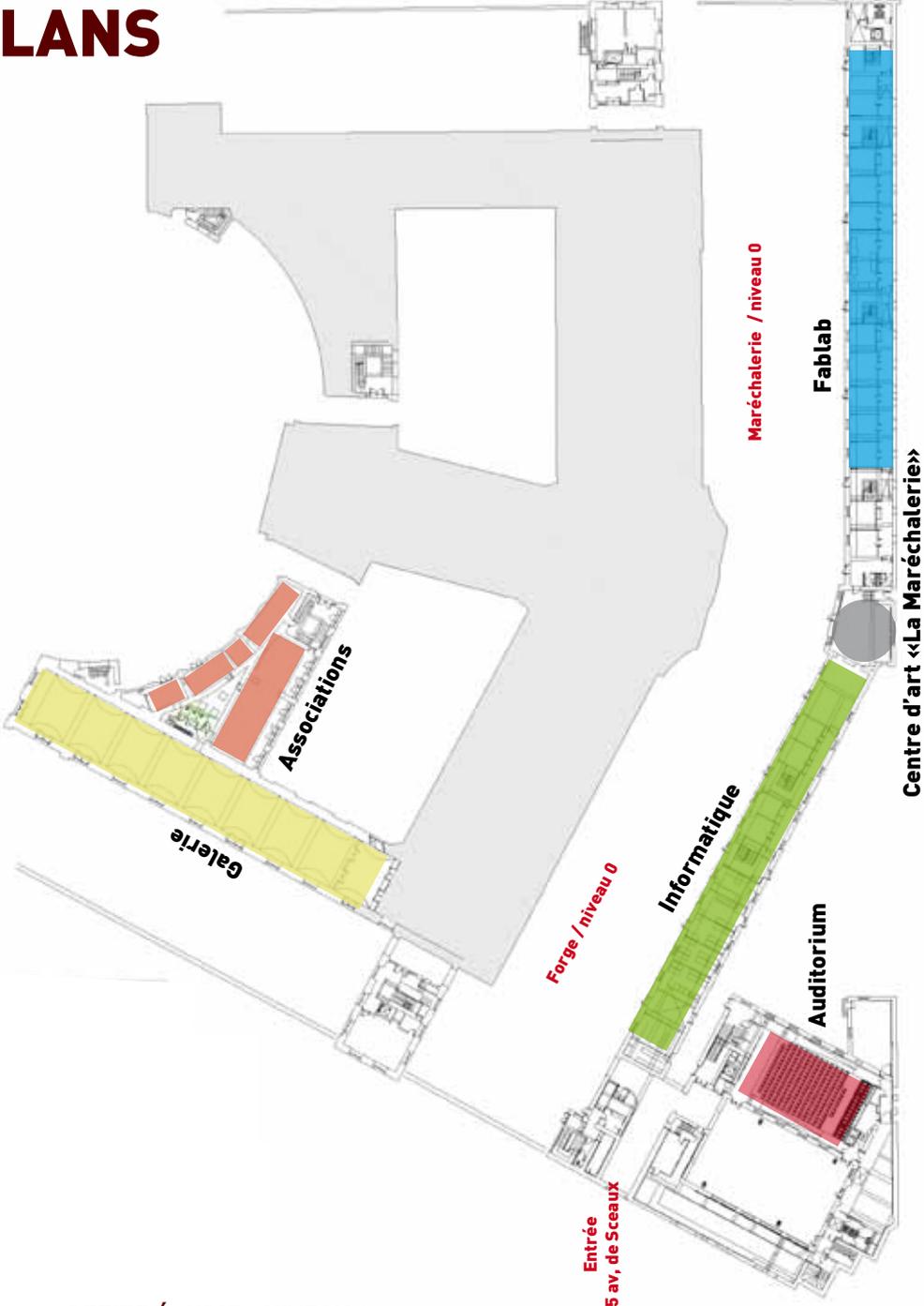
→ **K'Fêt (petite écurie / niveau 2)**

Cafétéria gérée par une association étudiante ouverte de 8h30 à 19h du lundi au vendredi.

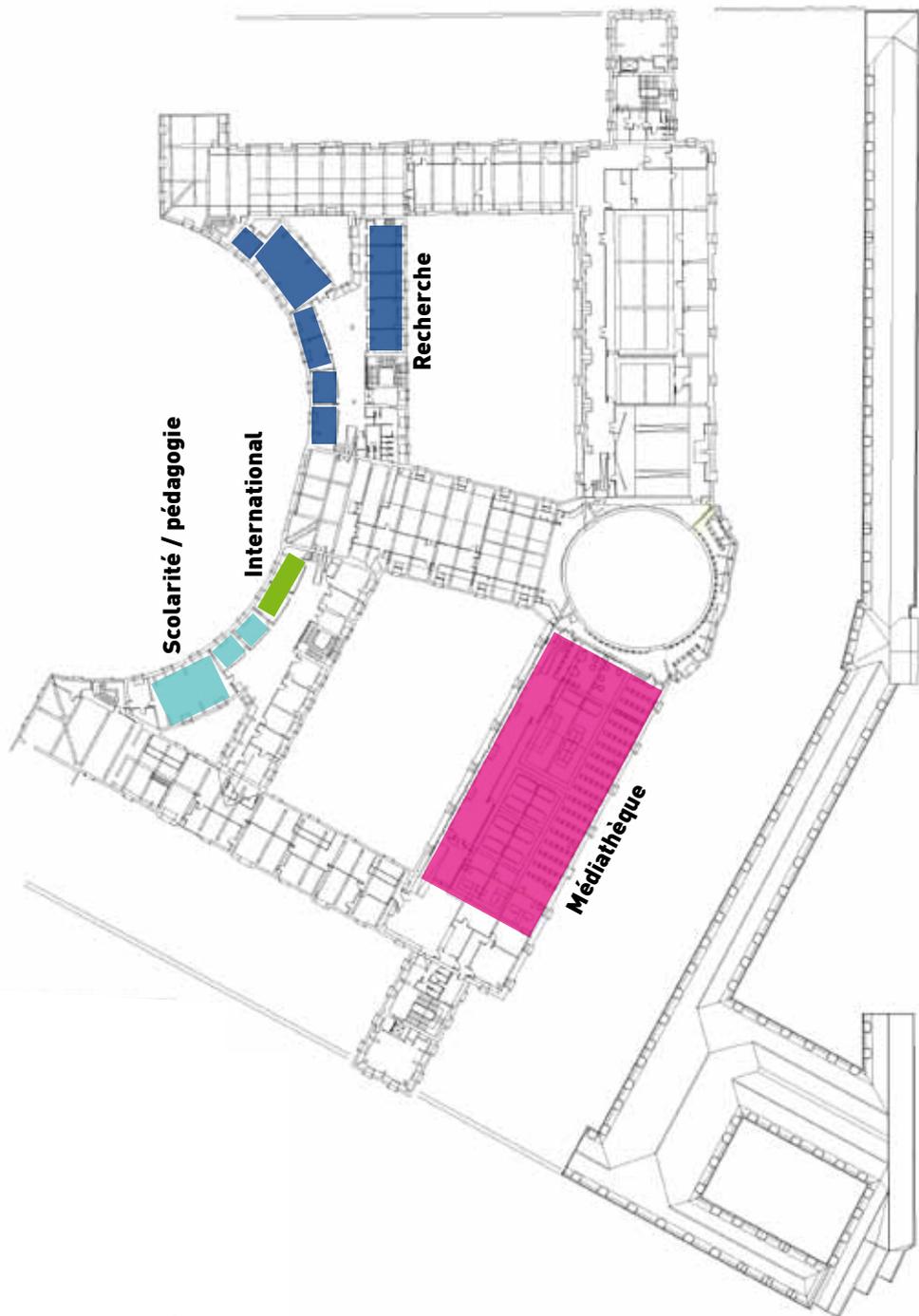
→ **Distributeurs automatiques (petite écurie / niveau 2)**

Après la K'Fet ainsi qu'au 1<sup>er</sup> étage de la Forge, des distributeurs de boissons et de sucreries sont à votre disposition.

# PLANS



PETITE ÉCURIE / NIVEAU 0



**PETITE ÉCURIE / NIVEAU 2**

# ACCÈS

## →→ TRAIN

Gare de Versailles rive gauche (Paris Invalides RER C)

Gare de Versailles rive droite (Paris-Saint-Lazare)

Gare de Versailles Chantiers (Paris Montparnasse)

## →→ BUS

Pont de Sèvres, ligne 171 de la RATP (arrêt avenue de Paris)

## →→ VOITURE

Autoroute A13, sortie Versailles-Château

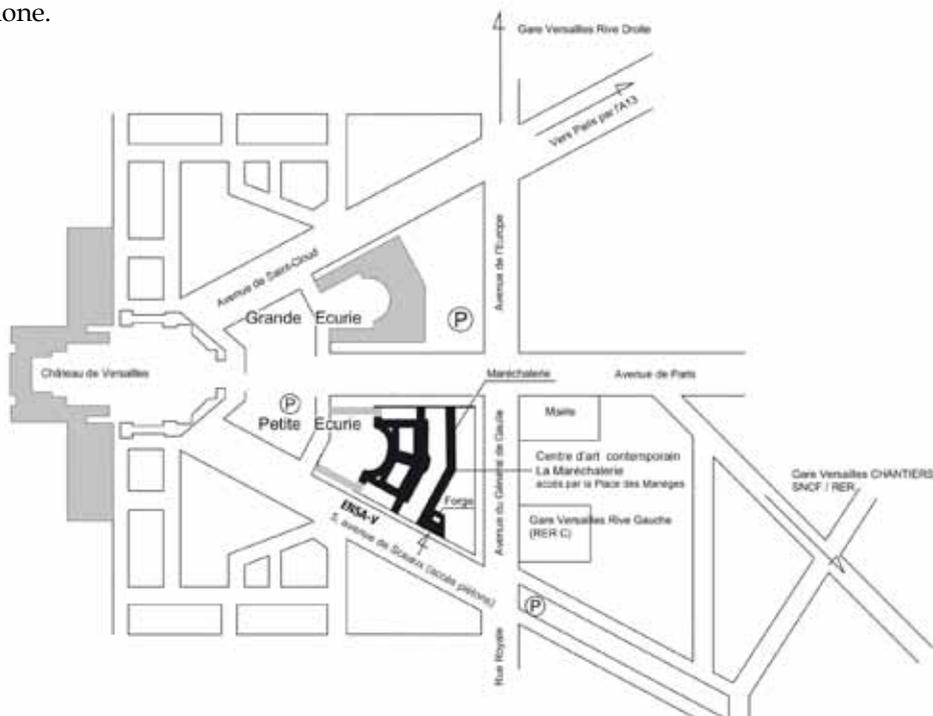
Autoroute A86, sortie Versailles-Château

## →→ STATIONNEMENT

Pour les usagers de l'ENSA-V : stationnement dans le parking réglementé de la cour de la Maréchalerie, accès par le 2 bis avenue de Paris.

## →→ HORAIRES D'OUVERTURE

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Elle dispose d'une unique entrée piétonne au 5 avenue de Sceaux, équipée d'un contrôle d'accès par interphone.



# CONTACTS

## SCOLARITÉ / PÉDAGOGIE

### →→ Elisabeth Afonso

*Stages Licence / Master*

*PFE*

*Planning des salles*

☎01 39 07 40 20 | bureau E 270

### →→ François Grelley

*Candidatures 1<sup>ère</sup> année / VAE / Transfert*

*Inscriptions administratives*

☎01 39 07 40 17 | bureau E 272

### →→ Véronique Escande

*Actions sociales / médecine préventive*

*Organisation des examens et rattrapages*

*Suivi des mémoires*

*Retrait des parchemins*

☎01 39 07 40 19 | bureau E 272

### →→ Christine Burtschell

*Inscriptions pédagogiques*

*Suivi du cursus*

*Commissions L1 / inscriptions supplémentaires / jury de licence*

☎01 39 07 40 21 | bureau E 272

### →→ Nadine Perrin

*HMONP*

*AUE*

☎01 39 07 40 97 | bureau E 272

## INTERNATIONAL

### →→ Paula Delprato

☎01 39 07 40 81 | bureau E 264

### →→ Murielle Ravelojaona

☎01 39 07 40 65 | bureau E 266

*Aide pour la mobilité internationale*



énsa-v

5, avenue de Sceaux  
BP 20674-78006 Versailles Cedex  
tél. 33 (0)1 39 07 40 00  
fax 33 (0)1 39 07 40 99  
ensav@versailles.archi.fr  
www.versailles.archi.fr

